

JUIN

Année 2015 - Numéro 340

La Salle et Chapelle-Aubry

L'Éch'Aubryen



**ASSP : LES U 17 VAINQUEURS DU CHALLENGE « TIRS AU BUT »
DU SCO LE VENDREDI 22 MAI**



**CONCOURS DE PÊCHE
DES RAGONDINS
LE DIMANCHE 7 JUIN**



BIBLI'AUBRYENNES - LE DIMANCHE 14 JUIN

INFORMATIONS MUNICIPALES :

Conseil Municipal
Du mardi 2 JUIN 2015

Prochaine séance
le lundi 6 juillet 2015 à 20 h 00

- **« AGIR POUR NE PAS SUBIR »**

Telle est la devise des élus des Mauges et plus particulièrement de Montrevault-Communauté ; Fort de l'expérience acquise en matière de mutualisation et de transfert de compétences, nous avons souhaité aller plus loin dans nos coopérations, confortant ainsi le travail effectué par les différentes équipes municipales du territoire depuis plus de 20 ans.

C'est ainsi que depuis Octobre 2014, toute une série de réunions a été organisée afin de comprendre, mesurer, expliquer, les conséquences de la création d'une commune nouvelle à l'échelle de nos 11 communes.

En plus de la participation d'une partie des Maires à plusieurs rencontres au niveau national, il y a eu :

- 3 réunions plénières élus-agents
- 3 réunions maires, adjoints, conseillers communautaires
- 12 réunions des conseillers municipaux à l'échelle des quartiers
- 4 réunions publiques
- 2 rencontres avec les associations du territoire

Sans compter les contacts et échanges directs avec la population et les différents comptes-rendus dans la presse.

A l'issue de ce travail collégial, nous avons rédigé une charte qui reprend l'ensemble des règles et objectifs que nous nous sommes fixés. Celle-ci est en cours de validation, elle sera amendée et complétée en cas de besoin.

*C'est aussi au cours de la dernière réunion plénière, élus-agents, que nous avons retenu le nom de **Montrevault-sur-Evre** pour cette éventuelle future commune nouvelle.*

Eventuelle, puisque les élus des onze communes de Montrevault-Communauté se prononceront le 6 juillet prochain sur la création d'une commune nouvelle.

En attendant n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, questionnements, inquiétudes et je l'espère encouragements, pour cette démarche ambitieuse pour l'avenir de nos communes.

Le Maire, Pierre Malinge



ORDRE DU JOUR

- **RÉFORME TERRITORIALE : « Nom de la future Commune Nouvelle »**

L'appel lancé à la population lors des réunions publiques des mois d'avril et mai a permis de recenser 109 propositions, parmi lesquelles cinq ont été retenues et soumises au vote des élus et agents du Territoire. Les suffrages se sont majoritairement portés sur **MONTREVAULT-SUR-EVRE**.

Si le projet de commune nouvelle est adopté le 6 juillet prochain par les 11 conseils municipaux, ce nom entrera officiellement en vigueur au 1^{er} janvier 2016. La commune nouvelle de **Montrevault-sur-Evre** regroupera alors les 11 communes actuellement réunies au sein de Montrevault Communauté.

Un grand merci à celles et ceux qui ont envoyé leurs suggestions !

La réunion du 8 juin a également été l'occasion d'apporter les derniers ajustements à la Charte, document fondateur qui répartira les rôles et les compétences entre la commune nouvelle et les communes déléguées. Elle sera rendue publique prochainement et servira de fondement au vote du 6 juillet.

- **HAIES BOCAGÈRES :**

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les plantations de haies bocagères est passée entre Montrevault Communauté et les Communes sur le territoire. En effet, une opération de replantation initiée par l'Association Mission Bocage est prévue. Elle sera en partie financée par le Département du Maine et Loire.

- **CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LE DESENFUMAGE DE L'ESCALE :**

Un contrat de maintenance des systèmes d'évacuation de fumée et de chaleur en cas d'incendie est mis en place avec la société SODÉSI pour l'Escal. Le contrat est conclu pour une durée de 3 ans, débutant le 30 juin 2015 avec tacite reconduction pour une nouvelle période de 3 ans. Le coût est de 100 € HT par visite. (non compris pièces et main d'œuvre).

• **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE APEL DU COLLÈGE DE ST PIERRE MONTLIMART :**

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € est versée à l'APEL du collège Frédéric Ozanam de St Pierre Montlimart pour une exposition (les 13 et 14 juin 2015) sur la Seconde Guerre Mondiale, vu le nombre important d'enfants de la commune scolarisés dans l'établissement.

• **ECOLES PUBLIQUES :**

La participation de la commune aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques 2014/2015 s'élève à 11 407.36 € pour St Pierre Montlimart (6 enfants en classe de maternelle et 8 en classe de primaire).

• **FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) :**

Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes dont la richesse fiscale dépasse un certain seuil pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

L'ensemble Intercommunal, composé de Montrevault Communauté et de ses Communes Membres est bénéficiaire au titre du FPIC d'une somme de 370 317 € (287 961 € pour Montrevault Communauté et de 82356 € pour les communes membres).

La répartition des 82 356 € se fera à l'identique des pourcentages reçus par les communes membres en 2014 :

LA BOISSIERE SUR EVRE	2 678 €	CHAUDRON EN MAUGES	7 328 €
LA CHAUSSAIRE	4 389 €	LE FIEF SAUVIN	10 167 €
LE FUILET	10 133 €	MONTREVAULT	5 832 €
LE PUISET DORE	6 261 €	ST PIERRE MONTLIMART	14 004 €
ST QUENTIN EN MAUGES	6 016 €	ST REMY EN MAUGES	7 790 €
LA SALLE ET CHAPELLE AUBRY	7 758 €		

• **PERSONNEL COMMUNAL :**

M. Jérôme MARTINEAU actuel adjoint technique de 1ère classe, va, après avis favorable de la CAP (Commission Administrative Paritaire), passer à compter du 17/10/2015 adjoint technique principal de 2ème classe.

• **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016 :**

Pour le prochain recensement de la population qui aura lieu en début d'année 2016, est désignée comme coordinatrice auprès de l'INSEE Mme Valérie BRAUD, référente communale.

• **VOLS ET DÉGRADATIONS :**

Des vols et dégradations ont été constatés dernièrement : vol de lampes led extérieures, vols de jardinières (y compris celles du cimetière de la Chapelle), arbustes piétinés...cette situation est inadmissible.

AVIS DE LA MAIRIE :

• **ETAT CIVIL :**

MARIAGE DANS LA COMMUNE :

Floriane SOURICE et Manuel LIBAUD le 6 Juin 2015 2 B rue du Stade

DÉCÈS : Joseph HUCHON le 23 mai 2015 la Raimbardière

• **LOCATIONS :**

T1bis, place St Martin, libre de suite - loyer : 250 euros. *Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.*

• **RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL :**

Les filles et garçons nés au mois de **JUIN 1999** et ayant eu 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie, sur présentation du livret de famille.

• **COLLECTES DES DECHETS MENAGERS :**

En zones agglomérées: - ordures ménagères résiduelles: jeudis 9 et 23 Juillet
- sacs jaunes: jeudi 2, vendredi 17 et jeudi 30 Juillet

Dans les écarts : les 2 collectes auront lieu les jeudi 2, vendredi 17 et jeudi 30 Juillet

• **COLLECTES DES METAUX :**

Déchèterie St Pierre Montlimart: Mercredi 7 et Samedi 25 Juillet
Déchèterie Beaupreau: Samedi 11 et Mercredi 22 Juillet

• **BALAYAGE DES BOURGS :** Le prochain passage de la balayeuse est prévu le **mercredi 22 Juillet en début d'après-midi** (circuit mensuel). *Pensez à ranger vos véhicules.*

*Pensez à sortir
vos poubelles
la veille au soir*





INFORMATIONS DIVERSES:

ECOLE DE MUSIQUE DU VAL D'EVRE

L'Ecole de Musique du Val d'Evre arrive au terme de ses activités avec cette année musicale qui fut très riche. 273 musiciens (nes) (enfants et adultes) inscrits en cours de formation musicale ou instrumentale et dans les pratiques collectives nous ont proposé une palette de concerts très diversifiés, L'orchestre des jeunes, la chorale d'enfants, l'ensemble vocal adultes, l'atelier des musiques actuelles, le quatuor de saxophones, l'atelier des musiques du monde, l'atelier d'accompagnement guitare. La participation des classes d'éveil musical ont enrichi des moments de merveilles et surprises lors des représentations.

Nous proposons des cours individuels dans les classes suivantes : flûte traversière, clarinette saxophone, trompette cornet, trombone, tuba, percussion, guitare classique et basse, orgue liturgique, piano, accordéon chromatique, violon et alto, violoncelle chant individuel. Des cours d'éveil (5 à 7 ans) et de formation musicale à partir de 8 ans sont importants pour le plaisir de pratiquer un instrument, savoir déchiffrer une partition et un jour avoir envie de lire et faire une musique que l'on aime.

Inscriptions et Réinscriptions au Centre Culturel à Montrevault (dans les locaux de L'école de musique du Val d'Evre)

Lundi 31 aout de 16h30 à 19h30

Mardi 1 septembre de 16h30 à 19h30

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

VERGONDY Patrick (Directeur Pédagogique)
Ecole de Musique du Val d'Evre
Centre Culturel, rue Julien Rousseau
49110 MONTREVAULT
Tél : 02-41-30-37-19
e-mail : ecoledemusiquemontrevault@sfr.fr
www.ecoledemusiquemontrevault.fr
(Répondeur n'hésitez pas à laisser un message et votre numéro de téléphone nous vous recontacterons)





TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRI-ÉDUCATIFS (TAP)

Durant cette année scolaire, les enfants ont découvert un nouveau temps, avec de nouveaux intervenants pédagogiques et une autre façon d'appréhender les activités. Une grande majorité des enfants participent aux TAP et en sont ravis.

Un temps d'activité péri-éducatif permet de découvrir une « activité thématique », qui se déroule par cycle de 6 à 8 semaines (de vacances à vacances), afin de favoriser une progression dans l'acquisition des connaissances.

Ces TAP concernent les 4 écoles publiques et les 11 écoles privées du territoire de Montrevault Communauté. Ce service fonctionne avec :

- 1 responsable et 4 référents d'école diplômés,
- 40 animateurs diplômés ou Intervenants (tous n'interviennent pas tous les jours et sur toutes les écoles),
- 5 personnes interviennent sur le temps sieste uniquement.

Par après-midi l'enfant découvre 2 activités différentes. Le planning d'activités est consultable sur le site internet www.montrevaultcommunaute.fr rubrique Habiter / Vivre, ainsi l'enfant a connaissance à l'avance de ce qu'il va faire.

Lors de cette première année de fonctionnement, des activités diverses et variées ont été proposées aux enfants :

Arts plastiques



Autour du livre

Initiation théâtre



Atelier Nature: éveil des sens, observation de la nature....

Atelier Bien-être et relaxation

Activités manuelles
scrapbooking, atelier poterie, mosaïque,

Atelier Musique: flûte, musique et bricolage, découverte d'instruments,...

Autour de thématiques:
environnement et recyclage, l'alimentation

Ateliers sportifs,
Cirque,
Initiation: judo, hockey, ultimate



Expression corporelle:
danse, chant, motricité



Jeux Ludothèque

Pour la rentrée 2015/2016 :

- Reconduction du projet en après-midi TAP, les écoles changent de jour TAP.
- Travail avec l'équipe sur le projet pédagogique, la rédaction d'une charte (règles de vie), des supports de communication au sujet des activités,....
- Développer, renouveler notre proposition d'activités en continuant la concertation avec les écoles, parents, enfants, les associations.....

L'inscription pour la première période de la rentrée 2015/2016 doit se faire avant la mi-juillet.

Pour tous renseignements contactez le 02.41.70.96.91 ou rendez vous sur le site internet.

ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS - MERCREDIS ET VACANCES

L'accueil de loisirs est un lieu d'activités pour les enfants âgés de 3 à 11 ans issus des communes de la Communauté de Communes ou extérieures.

Il s'organise sur cinq sites d'accueil :

- **Chaudron en Mauges : Restaurant scolaire**
Pour les communes de chaudron en Mauges, St Quentin en Mauges et la Salle et Chapelle Aubry
- **Le Fief Sauvin : Espace intergénération**
Pour les communes de la Chaussaire, le Fief Sauvin, le Puiset Doré
- **St Pierre Montlimart : Maison de l'enfance Grains de Soleil**
Pour la commune de St Pierre Montlimart
- **Montrevault : Restaurant scolaire**
Pour la commune de Montrevault
- **Le Fuilet : Espace Figulina**
Pour les communes de la Boissière sur Evre, le Fuilet et st Rémy en Mauges.



ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS - MERCREDIS ET VACANCES (suite)

Il est ouvert tous les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires ainsi que pendant toutes les vacances scolaires (fermeture uniquement entre Noël et le 1^{er} de l'an).

Diverses activités sont proposées aux enfants telles que l'atelier cuisine, les ateliers sportifs et manuels, découverte de jeux de société grâce à la ludothèque... Une sortie est proposée aux enfants chaque semaine de vacances scolaires et des intersites sont organisés tout au long de l'année.

INFOS PRATIQUES :

Un seul numéro de téléphone mercredi et vacances : **Céline BENETEAU 02.41.70.95.70**

LES HORAIRES D'OUVERTURE

<i>MERCREDIS</i>	<i>VACANCES</i>
<i>Ecole le mercredi matin</i> 12h00/13h15 : repas (possibilité de péricentre jusqu'à 12h30 et à partir de 13h00) 13h15/17h30 : activités 17h30/19h00 : péricentre sur chaque site	7h00 /9h00 : péricentre sur chaque commune 9h00/9h30 : accueil des enfants sur les sites 9h30/12h00 : activités 12h00/13h15 : repas (possibilité de péricentre jusqu'à 12h30 et à partir de 13h00) 13h15/17h30 : activités 17h30/19h00 : péricentre sur chaque site

LE TRANSPORT

<i>MERCREDIS</i>	<i>VACANCES</i>
- Transport en car le midi proposé à la sortie de chaque école du territoire pour amener les enfants sur le site d'accueil de leur quartier - Transport en car le soir proposé pour ramener les enfants sur leur commune	- Sur chaque site, un transport en car est proposé au départ de chaque commune afin de conduire et ramener les enfants, uniquement matin et soir

LES MODALITES D'INSCRIPTIONS

<i>MERCREDIS</i>	<i>VACANCES</i>
- Possibilité d'inscription l'après midi, avec ou sans repas - Pas de possibilité d'inscription uniquement pour le repas. - Permanences d'inscriptions au mois de juin pour les mercredis de septembre puis prendre contact avec la responsable pour des renseignements tout au long de l'année.	- Possibilité d'inscription à la journée ou à la ½ journée avec ou sans repas. - Permanences d'inscriptions avant chaque période de vacances (tracts distribués dans toutes les écoles avec les dates, les horaires et les lieux)

LES TARIFS

Les tarifs sont en fonction de votre quotient familial. **Le paiement se fait à l'avance, lors de l'inscription.**

INFORMATIONS POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2015 :

Réouverture des mercredis après l'été : le mercredi 2 septembre 2015

Ouverture pour les vacances de la Toussaint.

A Noël, ouverture uniquement les 21, 22, 23 et 24 décembre 2015 (fermeture du 25 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016).

Montrevault Communauté
Service enfance -Grains de soleil-
 18, avenue de la Croix Verte
 49110 SAINT PIERRE MONTLIMART

SERVICE JEUNESSE : À PARTIR DE 11 ANS

- **L'accueil de loisirs** est mis en place pendant les vacances scolaires pour les jeunes à partir de 11 ans (Activités diverses, sorties, camps, chantier de jeunes...). Les activités sont payantes ou gratuites mais sur inscription au préalable. Le programme des activités est distribué avant chaque période de vacances dans les collèges du territoire. Il est en téléchargement sur le site internet de Montrevault Communauté et également visible sur la page facebook du service jeunesse. Les inscriptions sont possibles à partir d'une date indiquée dans le tract. Elles peuvent s'effectuer par mail, par téléphone ou au service jeunesse. Les places sont limitées par activité et par quartier.
- **1 espace jeunes** pour les jeunes à partir de 11 ans **ouvert en présence des animateurs.**



Basé à Saint Pierre Montlimart, 3 rue Traversière (entre le centre social et l'école publique)

→ En période de vacances scolaires : aux dates inscrites sur le tract de 14h00-18h00

→ En période scolaire, l'espace jeune de Saint Pierre Montlimart est ouvert :

Le mardi de 17h00 à 19h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 17h00 à 19h00

Le samedi de 14h00 à 18h00

L'accès est LIBRE ET GRATUIT

Inscription : le dossier d'inscription doit être mis à jour tous les ans et une cotisation annuelle de 1€ doit être versée avant toute inscription au service jeunesse

Montrevault Communauté - Service jeunesse - Grains de soleil

18 avenue de la Croix Verte 49110 Saint Pierre Montlimart

www.montrevaultcommunaute.fr

Tél : 02.41.70.95.89

jeunesse@cc-montrevault.fr

Facebook : Jeunesse Montrevault Communauté

**N'HESITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
ET À NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES**

VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE :

ASSP



Composition du bureau :

⇒ Président : Frédéric BARRÉ

⇒ Vice-présidents : Laurent MALINGE
et Jean-Paul GASCHET

⇒ Trésorier : Sébastien PASQUEREAU

⇒ Trésorier adjoint : Jérémy BIDEZ

⇒ Secrétaire : Mickaël POIRIER (absent sur la photo)

⇒ Secrétaire adjoint : Laurent CHÉNÉ

⇒ Responsable groupement : Franck MAHOUDEAU

⇒ Membres : Yves AUDOUIN, Olivier VERON, Florent BARRÉ, Nicolas BARRÉ, Patrick VINCENT et Christophe LEFORT.

⇒ Michel BARBIN est remplacé par Fabien POIRIER, nouveau membre.



Une réunion dirigeants est prévue **le jeudi 2 juillet** dans la salle des associations à la Salle et Chapelle Aubry à 20h30. Joueurs, bénévoles et parents qui veulent être dirigeants d'équipe et aider le club nous attendons à cette réunion, merci d'avance.

Si vous ne pouvez pas venir prévenir Barré Frédéric au 06 23 83 24 94

→ *Les licences peuvent être téléchargées sur le site ASSP FOOT LA SALLE AUBRY*

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :

Dimanche 21 Juin	Kermesse, <i>Les écoles</i>	L'Aubryenne et Omnisports
Vendredi 26 Juin (20h)	Assemblée générale, <i>BASECA</i>	Salle des Associations
Samedi 27 Juin	Le Grand Baloché, <i>SCALA</i>	Place St Martin La Chapelle Aubry ou salle Omnisports (si mauvais temps)
Jeudi 2 Juillet (12h)	Pique nique, <i>Club de l'amitié</i>	L'Aubryenne
Dimanche 5 Juillet (10h)	Tournoi de pétanque, <i>Foyer des Jeunes</i>	Terrain stabilisé, Les Minières

CLUB DE L'AMITIÉ

- Jeudi 2 Juillet: Pique-nique du Club aux Minières *Inscription avant le 25 Juin* - Participation : 8 €
- Jeudi 9 Juillet : Pique-nique avec le club de Botz (à Botz) Prévoir son pique-nique
- Jeudi 6 Août : Pique-nique cantonal au Puiset Doré



GRAND BALOCHE
Centre Bourg La Chapelle Aubry

**MOULES FRITES
GRILLADES**

LE 27 JUIN

Orchestre
STRUCTURES
GONFLABLES

SCALA

A partir de 18h

BIBLI'AUBRYENNES

Dimanche 14 juin à la Chapelle-Aubry :

Une rencontre conviviale a permis à des familles de bénévoles de se retrouver autour d'un verre de l'Amitié pour remercier Christine Lefebvre, bénévole elle-même depuis plusieurs années du site de la Chapelle-Aubry. Pour raisons professionnelles, sa famille doit quitter cet été notre commune. (cf photo première page)

Fermeture d'été :

A la Salle : fermée du samedi 1^{er} août inclus au dimanche 23 août inclus. Réouverture le samedi 29 août.

A la Chapelle : fermée les dimanches 19 et 26 juillet, 2 et 9 août. Réouverture le dimanche 16 août.

Rappel pour les abonnements : 10 € par famille et par an. La carte donne accès à toutes les bibliothèques de la communauté de communes. Les réservations de livres ou d'autres documents peuvent se faire par internet dans chaque site, avec arrivée du document dans le site où a eu lieu la réservation (si celui-ci est disponible).

Bibliobus : Son passage en mai a permis de renouveler un certain nombre d'ouvrages.

Publication la Mairie : 11 place St Hilaire 49110 la Salle et Chapelle Aubry tél : 02.41.75.76.25 Fax : 02.41.75.75.99

E.mail : mairie.lasalleetchapelleaubry@cc-montrevault.fr

<http://www.salleetchapelleaubry.mairie49.fr>

Horaire d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00